RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

cerfa
N°11277 * 07
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
Formulaire obligatoire en vertu de l'article. 800
du Code Général des Impôts

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2705-SD
(01-2018)
@Internet-DGFiP

# DÉCLARATION DE SUCCESSION

**CADRE A RENSEIGNER PAR LE DEPOSANT (voir la notice n° 2705-NOT-SD)**

Service de l'enregistrement (SIE, SPFE, SDE) (1) du domicile du défunt : GRASSE

Succession de : ☒ Mme ☐ M.

Nom de naissance du défunt : **COSTE** Prénom(s) : **Danièle Jeanne Louise**

Date de naissance : [redacted] Commune de naissance : [redacted] (75010)

Département de Naissance 75010 [redacted] ou Pays :

Situation familiale : ☐ célibataire ☐ partenaire lié par un PACS

[redacted] de (Précisez : séparé(e) de biens ☐ ; [redacted] de corps ☐)

[redacted] de

[redacted] de Monsieur Louis MISSUD

Adresse du domicile : [redacted]

Code postal : 06220 [redacted]

Profession : retraitée

Décédé(e) à Saint-Laurent-du-Var Code postal : 06700

Le 13/03/2020

***101900204 EGL EM 113076***

Cachet de l'étude
S.C.P. Marie-José PICANZOLI
Christine PIATTY (Assistante)
Stéphane VELLUTINI - Chris DAVERIO
NOTAIRES
5 Avenue Gambetta - B.P. 550
06632 ANTIBES Cedex

**CADRES RÉSERVÉS A L'ADMINISTRATION (à remplir par le SIE, SPFE, SDE (1) du domicile du défunt)**

Référence comptable : _____ Déclaration 2705-SD n° _____

du ____/____/____

**Déclarations et paiements :**

| Nature | Date | N° | Sommes versées en euros |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | Total ..... | |

**Formule 2709 :**

Renvoyée à :

_____

_____

_____

**Annotations diverses :** Fiche de décès annotée ☐

La déclaration comporte des titres de société :

- Titres cotés ☐
- Titres non cotés ☐

(1) SIE : Service des impôts des entreprises. SPFE : Service de la publicité foncière et de l'enregistrement.
SDE : Service départemental de l'enregistrement

**CADRES A REMPLIR PAR LE DEPOSANT**

**Dispositions relatives à la situation patrimoniale**

Date du mariage :

Régime matrimonial adopté par les époux :

En cas d'absence de contrat de mariage, cocher la case : ☐

En cas d'existence d'un contrat de mariage :

- Date du contrat de mariage :
- Nom et adresse du notaire : , Notaire à .

Modifications du régime matrimonial :

- Date de la décision du Tribunal de Grande Instance :

**OU**

**Dispositions éventuelles relatives au Pacte civil de solidarité**

Date du PACS : Date d'enregistrement du PACS au Tribunal d'instance :

**Dispositions éventuelles relatives aux donations entre époux**

Date de l'acte :

Nom et adresse du notaire : Maître , Notaire à

Quotité (part disponible) choisie :

**Dispositions testamentaires**

Date du testament : Date du codicille (s'il y a lieu) :

Date de dépôt à l'étude notariale (en cas de testament olographe) :

Nom et adresse du notaire :

**Contrat d'assurance souscrit en cas de vol d'objets d'art ou de collection :**

Nom ou dénomination sociale de la compagnie d'assurance :

Adresse :

N° du contrat : Date de souscription :

Montant des valeurs assurées :

**Donations, donations-partages et dons manuels consentis antérieurement par le défunt :**

***Remplissez ce cadre uniquement en présence d'une seule donation. S'il y a eu plusieurs donations, reproduisez sur papier libre le modèle proposé ci-dessous pour chacune des donations consenties par le défunt.***

Date de l'acte de donation ou de donation-partage :

Nom et adresse du notaire :

Références de l'enregistrement : Date : N°:

Date de dépôt (ou de révélation de la déclaration du don manuel) :

Désignation du bénéficiaire :
Nom, Prénom :
Adresse :

Montant des dons ou donations :

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

cerfa
12322*02
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
*Formulaire obligatoire en vertu de l'article. 800 du Code Général des Impôts*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE [redacted]

N° 2705-S-SD
(01-2018)
@Internet-DGFiP

# DÉCLARATION DE SUCCESSION
(feuille de suite)

**DÉCLARANT**

Nom de naissance : Monsieur Thierry MISSUD ci-après plus amplement nommé
Prénom (s) :
Domicile :
Adresse courriel :

Qualité : ☐ Conjoint survivant ☒ Héritier ☐ Légataire ☐ Donataire ☐ Tuteur ☐ Curateur ☐ Mandataire

**DÉVOLUTION SUCCESSORALE**

**PERSONNE DECEDEE**

Madame Danièle Jeanne Louise **COSTE**, en son vivant retraitée, demeurant à VALLAURIS (06220) 108 chemin Charles Gros Résidence Mi-Coline.
[redacted] le [redacted] noces de Monsieur Louis Daniel **MISSUD** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité [redacted]
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SAINT-LAURENT-DU-VAR (06700) (FRANCE), le 13 mars 2020.

**Absence de disposition de dernières volontés**

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

**Dévolution Successorale**

La dévolution successorale s'établit comme suit :

**Héritier**

Monsieur Thierry Bruno **MISSUD**, vendeur, demeurant à [redacted] nédicte Sidonie Sybèle **KON** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de GRASSE (06130) le 22 avril 1996, et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité [redacted]
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Son fils, seul enfant issu de son union avec son conjoint prédécédé.**

Habile à se dire et porter seul héritier.

**NOTORIETE**

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par l'Office Notarial 5 avenue Gambetta (06600) le 16 juin 2020.

(1) Enoncer les noms, prénoms, domicile du conjoint survivant, des héritiers, donataires et légataires, leur lien de parenté avec le défunt, leurs date et lieu de naissance ainsi que, le cas échéant, les date et lieu de naissance de leurs enfants vivants au jour de l'ouverture de la succession pour le bénéfice de la réduction de droits prévue en faveur des héritiers ou légataires ayant au moins trois enfants (cf notice 2705-NOT, § Comment calculer, par étapes, l'impôt de la succession, 7ème étape).

## ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

**ATTENTION :**
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|

### OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

**Assurance-vie**

Le soussigné déclare que la personne décédée n'avait souscrit aucun contrat d'assurance-vie pouvant entrer dans le cadre du régime des articles 757 B ou 990 I du Code général des impôts.

**Absence d'inventaire**

Il n'a pas été dressé d'inventaire consécutivement au décès. Par suite les meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession seront évalués selon le forfait mobilier de 5% prévu au bulletin officiel des impôts BOI-ENR-DMTG-10-40-10-20-20120912.

**Absence d'assurance de vol de mobilier spécial**

La personne décédée n'a souscrit aucune assurance contre l'incendie ou contre le vol concernant des collections, bijoux, objets d'art .
Les ayants-droit sont avertis des dispositions de l'article 764 II du Code général des impôts aux termes desquelles la valeur imposable des bijoux, pierreries, objets d'art ou de collection, ne peut, sous réserve être inférieure à l'évaluation faite dans les contrats ou conventions d'assurances contre le vol ou contre l'incendie en cours au jour du décès et conclus par le défunt, son conjoint ou ses auteurs, moins de dix ans avant l'ouverture de la succession, sauf preuve contraire.
Il leur est précisé qu'aux termes de l'article 800-5 du Code général des impôts, les sociétés, compagnies d'assurances et tous autres assureurs français et étrangers, qui auraient assuré contre le vol ou contre l'incendie, en vertu d'un contrat ou d'une convention en cours à l'époque du décès, des bijoux, pierreries, objets d'art ou de collection, situés en France et dépendant d'une succession qu'ils sauraient ouverte, ou appartenant au conjoint d'une personne qu'ils sauraient décédée, doivent, dans la quinzaine qui suit le jour où ils ont connaissance du décès, adresser à l'autorité compétente de l'Etat de leur département de résidence, une notice faisant connaître :
1° Le nom ou la raison sociale et le domicile de l'assureur ;
2° Les nom, prénoms et domicile de l'assuré, ainsi que la date de son décès ou du décès de son conjoint ;
3° Le numéro, la date et la durée de la police et la valeur des objets assurés.

**Absence de donation antérieure**

## AFFIRMATION DE SINCERITE (article 802 du Code général des impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| Les parties sont tenues de faire connaître s'il existe ou non des donations antérieures consenties à un titre et sous une forme quelconque par le défunt aux, héritiers ou légataires et, dans l'affirmative, le montant de ces donations ainsi que, le cas échéant, les noms, qualités et résidences des officiers ministériels qui ont reçu les actes de donation, et la date de l'enregistrement de ces actes.<br>La perception est effectuée en ajoutant à la valeur des biens compris dans la déclaration de succession celle des biens qui ont fait l'objet de donations antérieures, à l'exception de celles passées depuis plus de quinze ans, et, lorsqu'il y a lieu à application d'un tarif progressif, en considérant ceux de ces biens dont la transmission n'a pas encore été assujettie au droit de mutation à titre gratuit comme inclus dans les tranches les plus élevées de l'actif imposable.<br>Le soussigné déclare n'avoir reçu aucune donation de la personne décédée. | | |
| **ACTIF DE SUCCESSION** | | |
| 1°) Une voiture automobile marque MERCEDES BENZ, modèle CLASSE M, immatriculée à la préfecture des Alpes Maritimes au nom de la défunte, le 16/10/2014, sous le numéro DG-243-QH. Date de première mise en circulation 07/11/2000<br>Evaluée à 3 000,00 €. | | |
| Ci..... | 3 000,00 € | |
| 2°) SUCCESSIONS BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, 15 avenue de L'orme Fourchu CS 10535 84093 AVIGNON CEDEX 9 : | | |
| 2.1°) Un compte PART SOCIALE BP ORD n° CAP661089300 ouvert au nom du défunt suivant détail ci-joint d'une valeur au jour du décès de 1 696,00 €. | | |
| Ci..... | 1 696,00 € | |
| 2.2°) Un livret de développement durable N°CPT60133054007 ouvert au nom du défunt dont le solde créditeur en capital et intérêts au jour du décès est de 767,19 euros | | |
| Ci..... | 767,19 € | |
| 2.3°) Un livret A n° CPT60228486931 ayant pour titulaire le défunt et dont le solde créditeur en capital et intérêts au jour du décès est de 0,04 €. | | |
| Ci..... | 0,04 € | |
| 2.4°) Un compte CEL n° CPT60670216931 ayant pour titulaire le défunt et | | |

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 1837 du code général des impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

**ATTENTION :**
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| dont le solde créditeur au jour du décès est de 0,66 €. | | |
| Ci..... | 0,66 € | |
| 2.5°) Les valeurs au jour du décès ci-après figurant au portefeuille-titres n° TIT66019108939 ayant pour titulaire défunt : | | |
| Ci..... | 886,57 € | |
| 2.6°) Le coffre n° PSD0001994049 ayant pour titulaire le défunt, contenant des titres et papiers sans valeur ainsi déclaré. | | |
| Ci..... | 0,00 € | |
| 3°) CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR, 455, Promenade des Anglais BP 3297 06205 NICE CEDEX 3 : | | |
| 3.1°) Un compte n° ayant pour titulaire et dont le solde créditeur au jour du décès est de 0,00 €. | | |
| Ci..... | 0,00 € | |
| 4°) Les 33 parts sociales de la société civile dénommée SCI MI-LUZ dont le siège social est à GOLFE-JUAN (06220) Chemin des Clos "Résidence "Le Clair de Lune", au capital de 750,00 €, identifiée au SIREN sous le n° 441982113. La valeur desdites parts, à raison de 2 247,54000 € la part, s'élève à la somme de 74 168,82 € | | |
| Ci..... | 74 168,82 € | |
| 5°) Les 40 parts sociales de la société civile dénommée SIDONIE dont le siège social est à ANTIBES (06600) chemin des Combes "Les Jardins de Babylone", au capital de 1 829,39 €, identifiée au SIREN sous le n° 334871324.<br>La valeur desdites parts, à raison de 3 333,33000 € la part, s'élève à la somme de 133 333,20 € | | |
| Ci..... | 133 333,20 € | |
| 6°) Les 49 parts sociales de la société à responsabilité limitée dénommée A LA BROCHE au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est à ANTIBES (06600) 35 rue Aubernon, identifiée au SIREN sous le n° 435363098.<br>La valeur desdites parts, à raison de 642,90000 € la part, s'élève à la somme de 31 502,10 € | | |
| Ci..... | 31 502,10 € | |
| 7°) Les 80 actions de la société par actions simplifiée dénommée SAS TERRE & MER au capital de 2 000,00 € , dont le siège social est à VALLAURIS (06220) 26 avenue du Midi, identifiée au SIREN sous le n° 838865020. | | |

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 80° du Code général des Impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE L'ASSOCIATION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

**ATTENTION :**
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | À remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| Lesdites actions sans valeur, la société étant en liquidation. | | |
| Ci..... | 0,00 € | |
| 8°) La moitié du bien immobilier ci-après désigné évalué en toute propriété à 50 000 euros, soit pour la moitié à 25 000 euros : | | |
| **A ISOLA (06420) Lieudit " LE CHASTILLON"** | | |
| Cadastré : | | |
| Section N° Lieudit Surface<br>AD 21 Front de Neige 00 ha 18 a 13 ca | | |
| Total Surface : 00 ha 18 a 13 ca | | |
| - Lot numéro 84 :<br>Un "mini studio" situé au niveau B - Cote 2030,80 et comprenant :<br>une entrée, une pièce avec plaque chauffante, une salle d'eau avec WC et une penderie, portant le numéro B20 situé au deuxième étage du Bâtiment exposé au Sud-Ouest<br>Avec 21 / 10000 des parties communes générales. | | |
| Ci..... | 25 000,00 € | |
| **Forfait mobilier de 5% - Détail du calcul** | | |
| Assiette du forfait : | | |
| Biens de succession :<br>Total brut de la succession = 270 354,58 € | | |
| Assiette du forfait 5% = 270 354,58 € | | |
| **Le montant du forfait est fixé à la somme de .....** | **13 517,73 €** | |
| **TOTAL ACTIF BRUT DE SUCCESSION.....** | **283 872,31 €** | |
| **PASSIF DE SUCCESSION** | | |
| 1°) Le solde de la taxe d'habitation et majoration de l'année 2017 portant sur le bien situé à [redacted] au domicile de la personne décédée, pour un montant de 54,14 € | | |
| Ci..... | 54,14 € | |

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 807 du code général des impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

**ATTENTION :**
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| 2°) Le solde de la taxe d'habitation de l'année 2017 portant sur le bien situé à ISOLA, pour un montant de 170,17 € | | |
| Ci..... | 170,17 € | |
| 3°) Le solde de la taxe foncière et majoration de l'année 2018 portant sur le bien situé à ISOLA, pour un montant de 370,00 € | | |
| Ci..... | 370,00 € | |
| 4°) Le solde de la taxe d'habitation et majoration de l'année 2018 portant sur le bien situé à ISOLA, pour un montant de 380,00 € | | |
| Ci..... | 380,00 € | |
| 5°) La taxe foncière de l'année 2019 portant sur le bien situé à Isola, pour un montant de 330,00 € | | |
| Ci..... | 330,00 € | |
| 6°) La taxe d'habitation de l'année 2019 portant sur le bien situé à Vallauris, pour un montant de 250,00 € | | |
| Ci..... | 250,00 € | |
| 7°) L'impôt sur le revenu de l'année 2020, pour un montant de 2 012,00 € | | |
| Ci..... | 2 012,00 € | |
| 8°) La taxe d'habitation de l'année 2019 portant sur le bien situé à Isola, pour un montant de 352,00 € | | |
| Ci..... | 352,00 € | |
| 9°) La taxe foncière de l'année 2020 portant sur le bien situé à Isola, pour un montant de 330,00 € | | |
| Ci..... | 330,00 € | |
| 10°) La taxe d'habitation de l'année 2020 portant sur le bien situé à Isola, pour un montant de 352,00 € | | |
| Ci..... | 352,00 € | |
| 11°) La taxe d'habitation de l'année 2020 portant sur le bien situé à Vallauris, pour un montant de 250,00 € | | |
| Ci..... | 250,00 € | |
| 12°) Un compte chèque n°CPT66019108939 ouvert au nom du défunt à la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE débiteur d'un montant en principal et intérêts au jour du décès de 13 646,98 € | | |
| Ci..... | 13 646,98 € | |
| 13°) COPROGEST sis à [redacted] | | |

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code général des impôts)

[redacted] oin[redacted]rs, donataires
**Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## 7 - DU PASSIF DE LA SUCCESSION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

**ATTENTION :**
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| Le montant dû sur les charges de copropriété du bien sis à ISOLA, pour un montant de | | |
| Ci..... | 4 478,90 € | |
| 14°) COFIDIS sis à LILLE (59686)<br>Le montant du crédit n°28909000839059 dû par le défunt au jour du décès et **non pris en charge par une assurance-décès** s'élevant à la somme de | | |
| Ci..... | 12 209,77 € | |
| 15°) YOUNITED sis à PARIS (75009)<br>Le montant du crédit n°3298182 dû par le défunt au jour du décès non pris en charge par une assurance-décès s'élevant à la somme de 2 054,75 euros | | |
| Ci..... | 2 054,75 € | |
| 16°) YOUNITED sis à PARIS (75009)<br>Le montant du crédit n°4956950 dû par le défunt au jour du décès non pris en charge par une assurance-décès auprès de s'élevant à la somme de 317,60 euros | | |
| Ci..... | 317,60 € | |
| 17°) COFINOGA sis à NANTERRE (92894)<br>Le montant du crédit dû par le défunt au jour du décès non pris en charge par une assurance-décès s'élevant à la somme de 1437,83 euros | | |
| Ci..... | 1 437,83 € | |
| 18°) GEXEL RECOUVREMENT POUR VERISURE<br>Des factures impayées pour un montant total de | | |
| Ci..... | 301,01 € | |
| 19°) Les frais funéraires portés pour un montant forfaitaire de 1500 Euros, montant maximum autorisé par l'administration fiscale qu'il y ait ou non production de facture. | | |
| Ci..... | 1 500,00 € | |
| 20°) Les sommes dues au jour du décès auprès de FRANFINANCE sis à RUEIL-MALMAISON (92853) 59 avenue de Chatou | | |
| Ci..... | 931,44 € | |
| 21°) Le montant d'un crédit dû par le défunt au jour du décès non pris en charge par une assurance-décès auprès du CREDIT DU NORD s'élevant à la somme de 756,04 euros | | |
| Ci..... | 756,04 € | |
| 22°) Le montant dû au jour du décès auprès de SOGESSUR sis à NANTERRE | | |

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 1837 du code général des impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | A remplir par le déclarant, en euros | Réservé à l'administration |
|---|---|---|
| Ci..... | 735,02 € | |
| **TOTAL PASSIF DE SUCCESSION** ..... | **43 219,65 €** | |
| **BALANCE** | | |
| **Actif brut de succession** ..... | **283 872,31 €** | |
| **Passif de succession** ..... | **43 219,65 €** | |
| **Actif net de succession** ..... | **240 652,66 €** | |
| **Masse taxable** ..... | **240 652,66 €** | |

### PARTS IMPOSABLES ET LIQUIDATION DES DROITS

**Monsieur MISSUD Thierry**

**Part lui revenant** ..... **240 653 €**
Représentant savoir :
Part légale ..... 240 653 €
*240 652,66 x 1/1 = 240 652,66*

A déduire :
Abattement ..... 100 000 €
Abattement déjà utilisé ..... NEANT
Abattement résiduel ..... 100 000 €

**Part nette taxable** ..... **140 653 €**

Calcul des droits :
8 072 € ..... à..... 5% ..... = 403,60 €
4 037 € ..... à..... 10% ..... = 403,70 €
3 823 € ..... à..... 15% ..... = 573,45 €
124 721 € ..... à..... 20% . = 24 944,13 €
Total ..... ..... .... 26 325,00 €

**DROITS NETS A PAYER** ..... **26 325 €**

## AFFIRMATION DE SINCERITE (article 802 du Code général des impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :

## ACTIF ET PASSIF DE L'ASSOCIATION

**Précisions :**
- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :
- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

| | À remplir par le déclarant ou l'AFOR | Réservé à l'administration |
|---|---|---|

Le(s) déclarant(s) affirme(nt) sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages.

Il(s) affirme(nt) en outre, sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 Avril 1918 (article 1837 du C.G.I.) que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à sa (leur) connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie.

Fait à ANTIBES.

[redacted]

## AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code Général des Impôts)

**A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.**

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 11 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le ...../...../.....

Signature(s) :